

## CONDITIONS DE RÉSERVATION ANNIVERSAIRE

Maison des Sciences de  
la Vie et de la Terre

Rue d'Empire 31

7034 Obourg

Tél. : +32 (0)65 84 40 65

E-mail : [info@msvt.be](mailto:info@msvt.be)

Web : [www.msvt.be](http://www.msvt.be)

### **RÉSERVATION**

La réservation d'un anniversaire à la Maison des Sciences de la Vie et de la Terre s'effectue sur notre site internet : <https://www.msvt.be/res-anniversaire>

Après confirmation par l'un de nos animateurs de la disponibilité de la date choisie, le forfait de 156 € pour un groupe jusqu'à 12 enfants est à régler sur le compte de l'asbl BE38 3701 1363 4072, avec en communication le prénom de l'enfant, son âge, ainsi que la date de la fête.

- La réservation est confirmée à partir de la réception du paiement sur le compte de l'asbl.
- Le solde (13 € par enfant à partir du 13<sup>e</sup> enfant) s'effectuera le jour de l'activité lors de votre arrivée en liquide avec le compte exact, nous n'avons pas d'argent en caisse.
- La fête est limitée à 20 enfants.
- L'enfant qui fête son anniversaire compte dans le nombre des participants.

### **CONTENU DE LA PRESTATION**

**La prestation comprend :**

- Le gâteau
- Les boissons
- Les animations

### **HORAIRE**

L'horaire de l'anniversaire est toujours un mercredi de 14h à 17h.

### **MODIFICATION DE DATE**

Les modifications sont possibles jusqu'à 21 jours avant la date prévue de l'anniversaire. Pour cela le client doit contacter la Maison des Sciences de la Vie et de la Terre soit par mail à l'adresse [info@msvt.be](mailto:info@msvt.be) soit par téléphone au 065/84 40 65.

### **ANNULATION**

- En cas d'annulation de votre participation, les conditions de remboursement sont les suivantes :

- Présenter un certificat médical
- Annulation moins de deux semaines à l'avance: remboursement à 50%
- Le jour de l'anniversaire : pas de remboursement

- En cas d'annulation par la Maison des Sciences de la Vie et de la Terre pour force majeure (conditions météorologiques ou sanitaires posant un risque sur place ...) une solution de report de date sera proposée, ou si cela ne convenait pas, les arrhes seront remboursées.

### **IMPORTANT**

- **Toute modification du nombre d'invités doit être signalée au plus tard le mercredi qui précède la fête d'anniversaire par mail sur l'adresse : [info@msvt.be](mailto:info@msvt.be)**

- La présence d'au moins un adulte responsable du groupe est obligatoire.

- Nous vous recommandons de donner rendez-vous aux invités 10 minutes en avance sur l'heure de réservation de la fête.

- Pour les anniversaires sur le thème de la nature ou cirque et nature, il faudra attirer l'attention des parents sur le fait qu'il est **impossible de récupérer leur enfant avant 17 heures (heure de fin des activités)**. Des bottes (ou chaussures de marche ), ainsi qu'une paire de chaussures de rechange seront obligatoires.

- Pour une question de sécurité, nous vous demandons de raccompagner les invités à leurs parents au niveau de la porte d'entrée.

- Assurez-vous de la confirmation de votre réservation avant de distribuer les invitations .